



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

perroquets

Question écrite n° 75409

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le trafic de perroquets en Afrique de l'Ouest. En effet, dans cette région, presque tout le monde travaille dans le commerce des plumes écarlates qui tombent naturellement de la queue des oiseaux. Celles-ci sont à l'origine d'un commerce florissant car elles sont très demandées par les guérisseurs de plusieurs régions du pays, pour la fabrication d'amulettes et de remèdes traditionnels. Mais les oiseaux sont aussi très recherchés par les braconniers ghanéens qui les revendent sur le marché international des animaux domestiques. Il existe donc un conflit d'intérêts important entre les villageois et les braconniers. Et une extrême violence secoue la région à cause des perroquets. Le perroquet gris d'Afrique est, en effet, très recherché en Europe, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Asie en raison de sa capacité à imiter le langage humain. On estime à 500 000 le nombre de perroquets gris exportés d'Afrique au cours des quinze dernières années. A ce rythme, leur disparition n'est plus qu'une question de temps. D'autant plus que l'habitat de cet animal est assez réduit : on ne le trouve que dans les zones marécageuses et la mangrove, dans des pays comme le Nigeria, le Ghana, la Sierra Leone, la Guinée, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Selon Don Grunning, spécialiste des perroquets, qui dirige le département d'ornithologie du zoo du Bronx, à New York, ces régions ont déjà été vidées de leurs oiseaux. « Si vous voyagez dans ces forêts, vous n'en verrez pas un seul, surtout en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun. » Il lui demande donc si des informations supplémentaires pourraient être obtenues auprès des autorités concernées afin d'avoir une étendue exacte des conséquences du braconnage de perroquet dans cette région et si des mesures adéquates ne pourraient pas être prises sur le plan international afin de lutter contre ce type de braconnage.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75409

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères, coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1949